

**Régularisation immédiate
d'Abdoulaye, travailleur du
spectacle vivant !**



SUD CULTURE SOLIDAIRES demande la régularisation d'Abdoulaye, travailleur du spectacle vivant !

Dans l'Aisne, depuis un an, la compagnie circassienne, ISIS, accueille et forme Abdoulaye en tant que technicien du spectacle vivant. Cette compagnie porte aussi le combat de la régularisation d'Abdoulaye.

Car la préfecture a rejeté à plusieurs reprises la demande de régularisation d'Abdoulaye, pourtant présent en France 8 ans.

Au bout de 4 demandes de titres de séjour auprès des services préfectoraux, Abdoulaye se voit signifier la double sanction : une OQTF (obligation à quitter le territoire français) et une IRTF (Interdiction de retour sur le territoire français). Cette dernière, d'une durée de 18 mois, s'applique à l'ensemble de l'espace Schengen. Les recours légaux sont en cours. Un comité de soutien s'organise localement, à l'initiative de la compagnie ISIS.

Un premier rassemblement d'une centaine de personnes a eu lieu devant les grilles de la préfecture de Laon, le dimanche 9 mai dernier. Il regroupait les travailleurs et travailleuses de la compagnie ISIS, les intermittents.es et précaires en lutte, des structures membres du Collectif de défense des sans-papiers de l'Aisne et plus largement des citoyens.ennes dénonçant la politique mise en œuvre par la France contre les migrant.es et les réfugié.es.

SUD Culture Solidaires appelle à participer aux différentes mobilisations qui seront organisées pour soutenir sa demande de régularisation.

SUD Culture Solidaires exige la régularisation immédiate d'Abdoulaye et celle de tous les sans-papiers.

Pétition à signer : - Préfecture de l'Aisne: Contre l'expulsion d'Abdoulaye, travailleur de la culture et habitant d'Anizy le Grand - Change.org

Paris, le 14 mai 2021

sud culture solidaires

61 rue de Richelieu, 75002 PARIS
sud@culture.gouv.fr
www.sud-culture.org



[Pour signer la pétition](#)